ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

Question écrite n° 104962

Texte de la question

Mme Delphine Batho interroge Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) qui a remplacé la taxe professionnelle. Le rapport de l'inspection générale des finances et de l'inspection générale de l'administration sur l'évaluation des effets de la réforme de la taxe professionnelle sur la fiscalité des collectivités locales et sur les entreprises rendu en mai 2010 préconisait un bilan des effets de l'IFER sur les stations radioélectriques pour les opérateurs. Elle souhaiterait savoir si le Gouvernement compte remettre au Parlement un rapport concernant les effets et le bilan de l'IFER, et à quelle date.

Données clés

Auteur : Mme Delphine Batho
Circonscription : Deux-Sèvres (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 104962
Rubrique : Impôts locaux
Ministère interrogé : Économie, finances et industrie
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3530
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)